



**Au camp de Kilimani (RDC),** une déplacée bénéficiaire du projet de résolution interactive des conflits mis en œuvre par l'ONG *Search For Common Ground*, avec le soutien du HCR.

# Collaboration avec les partenaires

**E**N 2010, LE HCR A consolidé ses alliances avec un large éventail de partenaires, dont des gouvernements, d'autres institutions onusiennes, des organisations intergouvernementales, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des ONG nationales et internationales, des établissements universitaires, des entreprises et des particuliers intéressés à la cause, ainsi que les bénéficiaires et les communautés les accueillant. Ces relations ont permis à l'Organisation de protéger et d'aider plus efficacement les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides.

## COORDINATION AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le HCR a continué de jouer un rôle de plaidoyer important au siège de l'ONU à New York. Soumettant régulièrement des mises à jour et des rapports au Secrétariat et à d'autres organes des Nations Unies, il a en outre participé activement aux travaux du Comité permanent interorganisations (IASC) et contribué à l'élaboration de politiques et d'instruments destinés à faciliter les efforts de coordination humanitaire. Le Haut Commissariat a également cherché à renforcer la coordination intermodulaire en tant que chef de file du module de protection et co-chef de file des modules chargés des abris d'urgence, ainsi que de la coordination et de la gestion des camps.

En collaboration avec l'Équipe spéciale de l'IASC sur les changements climatiques, le HCR a défendu les droits des personnes déplacées par les effets des changements climatiques. Grâce à ces efforts, il a été reconnu dans le

Cadre de Cancun pour l'adaptation, adopté lors de la Conférence sur les changements climatiques qui s'est tenue au Mexique en 2010, que les migrations, les déplacements et les déménagements planifiés sont souvent motivés par des modifications du climat.

L'Organisation s'est efforcée d'appuyer l'initiative onusienne « Unis dans l'action » et a contribué, au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), à l'élaboration de politiques incluant les populations qui relèvent de sa compétence, notamment les populations qui ont regagné leur lieu d'origine. Elle a également joué un rôle actif dans l'élaboration des bilans communs de pays (BCP) et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), veillant à ce que les besoins de ces populations soient intégrés dans les plans de développement nationaux.

Le Haut Commissariat a renforcé sa coopération avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix en participant aux travaux de son Groupe de haut niveau chargé des politiques. De même, il a travaillé en étroite collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques afin de promouvoir la protection des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence, ainsi que l'accès des organisations humanitaires, dans le contexte des missions politiques et de maintien de la paix des Nations Unies.

Le HCR a également participé à plusieurs forums interinstitutions, comme le Groupe de coordination et de conseil sur l'état de droit, la Campagne des Nations Unies contre la

violence sexuelle en temps de conflit, le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, le Groupe interinstitutions de coordination de la lutte antimines et le Groupe de travail interinstitutions sur le sida. Il a en outre contribué aux travaux de la Commission de la condition de la femme, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et du Comité des droits de l'homme.

Le Haut Commissariat a pris part aux activités des modules chargés de la santé, de la nutrition ainsi que de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Dans certains pays, comme le Pakistan, il a coordonné l'élaboration de systèmes d'information sanitaire sur le web. Ses efforts pour réduire le paludisme ont continué à bénéficier du soutien financier de la campagne de la Fondation pour les Nations Unies, *Nothing But Nets*. Les contributions du Fonds central pour la lutte contre la grippe l'ont aidé à renforcer sa capacité de prévention et d'intervention face aux épidémies, ainsi que celle de ses partenaires.

Le HCR s'est associé à des partenaires spécialistes de la nutrition et de la sécurité alimentaire, tissant des liens avec le Réseau pour la nutrition en situation d'urgence. Le mémorandum d'entente conclu par le Haut Commissariat et le PAM en 2002 a fait l'objet d'une révision, en vue de renforcer la collaboration entre les deux organisations (voir encadré).

En qualité de coparrain d'ONUSIDA, le HCR a contribué à l'élaboration de la stratégie pour la période 2012-2015. Les liens entre les programmes intégrés de santé sexuelle

et génésique et les programmes de lutte contre le VIH et le sida ont également été renforcés. Des activités de plaidoyer, menées de concert avec le Fonds mondial de lutte contre le VIH et le sida, la tuberculose et le paludisme, ont ouvert la voie à la prise en charge d'un plus grand nombre de personnes touchées par des situations d'urgence dans les futurs programmes financés par le Fonds.

En 2010, le Haut Commissariat a assumé la fonction de chef de file du module pour les abris d'urgence dans sept situations de crise. Dans deux autres situations d'urgence, il a partagé cette fonction avec l'OIM et l'UNICEF. Parallèlement, il a mis au point une nouvelle tente familiale en collaboration avec la FICR et le CICR. Les partenariats au sein du module de coordination des camps et de gestion des camps ont, de la même manière, été renforcés. Deux membres du personnel du HCR ont été déployés pour aider

l'OIM à mettre en place le module en Haïti et à élaborer une stratégie d'enregistrement et de profilage après le tremblement de terre. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au chapitre *Action en faveur des déplacés internes*.

L'Organisation a poursuivi sa collaboration avec des partenaires intervenant dans le domaine de l'éducation. Un nouveau mémorandum d'entente renforcera ses relations avec le Fonds pour l'éducation des réfugiés, ainsi qu'avec l'UNESCO. Le HCR et le PAM ont élaboré un guide des bonnes pratiques relatives à la distribution de repas scolaires ; parallèlement, les liens avec l'UNICEF ont été consolidés par un plan de travail commun favorisant la coopération en matière d'éducation, de protection de l'enfance, de mobilisation des ressources, de préparation aux situations d'urgence, de renforts disponibles, de logistique et d'approvisionnement.

En 2010, le HCR a continué à coopérer avec le Réseau interinstitutions pour l'éducation en situation d'urgence pour élaborer des instruments et des principes directeurs. Il s'est en outre associé au Comité international de secours pour mettre au point un module de formation en ligne sur les *Environnements d'apprentissage sans risque*, introduit à titre expérimental en Ouganda et au Tchad.

En ce qui concerne la gestion de l'environnement, l'Organisation a continué à consolider son partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature afin d'élaborer des plans d'action faisant appel à la participation de la collectivité et de réaliser des études d'impact en Éthiopie, en Ouganda, au Rwanda et au Soudan. Le PNUE a assuré des formations afin de renforcer les capacités du personnel du HCR, concernant l'adaptation des populations aux changements climatiques.



## ● Coopération avec le Programme alimentaire mondial

**E**n 2010, le HCR et le PAM ont renforcé leur collaboration en révisant leur mémorandum d'entente pour tenir compte des progrès accomplis en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, ainsi que des nouvelles méthodes d'assistance. Le mémorandum définit avec plus de précision les responsabilités relatives à la prise de décisions, au financement et à la mise en œuvre. Les deux organisations se sont mises d'accord sur de nouvelles méthodologies de distribution de l'aide alimentaire, sur l'amélioration des interventions de nutrition, sur des affaires opérationnelles conjointes en Afrique, concernant notamment la sécurité et les télécommunications, ainsi que sur un plan de travail commun.

Le PAM a fourni des rations alimentaires de base aux personnes relevant de la compétence du HCR dans toutes les opérations. Dans certaines situations, le PAM a distribué des produits alimentaires d'appoint pour prévenir et traiter la malnutrition. Il fournira des préparations alimentaires enrichies ou d'autres denrées alimentaires enrichies afin de lutter contre les insuffisances pondérales, les retards de croissance et les carences en oligo-éléments. Le HCR et le PAM ont accordé davantage d'attention à la sécurité alimentaire dans les zones urbaines, aux programmes de distribution d'espèces et de bons, et aux évaluations conjointes concernant la sécurité alimentaire et la nutrition en milieu urbain. Les deux partenaires sont déterminés à accroître le nombre et l'ampleur de leurs projets communs.

Le HCR et le PAM ont participé aux activités de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, travaillant en étroite collaboration sur le Cadre d'action global. Au sein de cette structure, les organisations se sont efforcées de garantir l'intégration des réfugiés et des autres personnes vulnérables dans les filets de sécurité nationaux créés pour faire face à la crise alimentaire. En décembre 2010, les responsables des organisations membres de l'IASC ont approuvé la création d'un module global pour la sécurité alimentaire conjointement coordonné par la FAO et le PAM, avec lequel le HCR coopérera également.

Pour améliorer la qualité des évaluations, du suivi et du bilan des programmes de nutrition, le HCR et le PAM ont organisé des formations dans des domaines spécifiques à l'intention du personnel du Haut Commissariat et des organisations partenaires. Des modules d'enquête nutritionnelle standardisés, conçus pour les crises de réfugiés, ont également été élaborés ; près de 60 enquêtes nutritionnelles ont été menées dans 21 pays. La plupart de ces enquêtes ont également mesuré les niveaux d'anémie.

Les deux organisations entendent améliorer la qualité de leurs missions d'évaluation conjointes et prévoient d'entreprendre des évaluations conjointes de l'impact de l'aide alimentaire dans des opérations au profit de populations réfugiées de longue date en Éthiopie, au Rwanda, au Tchad et au Yémen.



António Guterres, Haut Commissaire pour les réfugiés, José Sheeran, Directrice exécutive du PAM et Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, en visite dans le camp de réfugiés de Dadaab (Kenya) en avril 2011.

En 2010, les partenariats relatifs à la lutte contre l'apatridie ont été amplifiés au niveau international, régional et national. Le HCR et le HCDH ont uni leurs forces pour organiser une réunion d'experts sur la situation des apatrides au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En Asie, plus de 80 experts ont assisté à une réunion similaire organisée avec la Commission thaïlandaise des droits de l'homme.

Comme au cours des années précédentes, le HCR a cherché à accroître le petit nombre d'acteurs de la société civile qui participent aux efforts mondiaux de lutte contre l'apatridie. En partenariat avec l'*Open Society Justice Initiative*, le Haut Commissariat a organisé deux réunions d'experts sur la définition de l'apatridie et les procédures à suivre pour déterminer si une personne est apatride. Pour plus de détails, veuillez consulter le chapitre *Réponse aux situations d'apatridie*.

Le HCR a continué à promouvoir l'utilisation efficace du droit international et des mécanismes onusiens des droits de l'homme pour renforcer la protection des personnes relevant de sa compétence. Il a travaillé en étroite coopération avec le HCDH et suivi de près les travaux du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, y compris l'examen périodique universel et les procédures spéciales, ainsi que ceux des organes de suivi de l'application des traités. Il s'est félicité de l'entrée en vigueur de la Convention sur les disparitions forcées et de la création d'un nouvel organe destiné à en suivre l'application, le Comité des disparitions forcées.

Le HCR a coopéré activement avec le Groupe de travail sur la protection de l'enfant, qui dépend du module de protection, en contribuant à l'élaboration de méthodologies d'évaluation rapide, au renforcement des capacités et à la définition de normes relatives à la protection de l'enfant. Dans ce cadre, le Haut Commissariat a présidé le Groupe de travail interorganisations sur les enfants non accompagnés et séparés. Le HCR, l'UNICEF et l'OIM ont convenu d'adopter une approche commune sur la situation des enfants non accompagnés et séparés dans les

mouvements migratoires mixtes, ce qui a amélioré la coordination, le plaidoyer et l'élaboration de programmes.

Le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, l'UNICEF et le HCR ont coopéré à la mise en œuvre des sections pertinentes des résolutions 1612 et 1882 du Conseil de sécurité, qui instituent un mécanisme de surveillance et de signalement des violations graves commises contre des enfants pendant les conflits armés.

Complétant l'action de l'UNRWA, le HCR a offert protection et assistance aux réfugiés palestiniens qui ont fui l'Iraq pour se rendre en République arabe syrienne. La coopération a notamment porté sur le suivi, l'enregistrement et la vérification des données, ainsi que sur des activités communes de plaidoyer.

Au sein du module de relèvement accéléré et du Groupe de travail GNUM-CEAH sur les problèmes de transition, le Haut Commissariat a continué à promouvoir une augmentation de l'aide au relèvement et au développement des zones accueillant des réfugiés ou touchées par la présence de réfugiés, ainsi que la mise en place de programmes destinés à faciliter la réintégration.

En partenariat avec le PNUD, le HCR s'est engagé dans l'Initiative de solutions intérimaires, qui vise à inscrire les besoins liés au déplacement dans les programmes de développement concernant certaines situations de sortie de conflit.

L'Organisation a collaboré avec l'Agence japonaise de coopération internationale pour soutenir la réintégration des rapatriés et des déplacés internes en Afghanistan, au Sud-Soudan et à Sri Lanka ; la coopération a également porté sur des initiatives destinées à appuyer les communautés d'accueil au Bangladesh, au Kenya et en République arabe syrienne.

En étroite collaboration, la Banque mondiale et le HCR se sont employés à améliorer les interventions de développement face aux déplacements forcés. Des consultations ont été organisées à ce sujet en Afghanistan, en Azerbaïdjan, en Géorgie, en Iraq, au Sénégal, au Soudan et au Tchad.

Afin d'améliorer la qualité des programmes relatifs aux moyens de subsistance destinés à renforcer l'autosuffisance des personnes relevant de sa compétence, le Haut Commissariat a renforcé ses partenariats avec des institutions onusiennes et des ONG pour élaborer de nouveaux instruments, notamment des orientations sur les réfugiés vivant en milieu urbain. Divers projets conjoints ont porté sur l'aide à la création d'entreprise, la formation professionnelle et le microcrédit. L'OIT et la *Women's Refugee Commission* ont été des partenaires clés dans ces entreprises.

#### COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS RÉGIONALES

En **Afrique**, les gouvernements et les peuples des pays qui accueillent des réfugiés font une contribution extraordinaire aux programmes du HCR. Si l'Organisation offre une aide et des services essentiels, ce sont en définitive les ressources des communautés d'accueil qui assurent la subsistance des réfugiés.

En 2010, le HCR a poursuivi son travail avec l'Équipe spéciale des ONG africaines, une plateforme favorisant la coordination des ONG du continent. Les premières mesures ont été prises en vue de doter l'Équipe spéciale d'un Secrétariat implanté à Dakar ; celui-ci sera renforcé en 2011. Les partenariats avec l'Union africaine ont été consolidés, notamment en ce qui concerne la ratification et l'application de la Convention de l'UA sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala).

Le Haut Commissariat a également coopéré avec les commissions économiques régionales, notamment la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Communauté de développement de l'Afrique australe. Ces efforts étaient destinés à créer un environnement propice à l'intégration sur place, à soutenir la mise en place de l'architecture africaine de paix et de sécurité, à promouvoir la Convention de Kampala et à encourager la coopération régionale sur la protection dans les

situations de mouvements migratoires mixtes.

En septembre 2010, la République-Unie de Tanzanie a accueilli une conférence régionale sur la protection des réfugiés et les migrations internationales avec le soutien de l'OIM et du HCR. Cette réunion s'est déroulée en présence de plus de 120 participants, dont des fonctionnaires originaires de 13 pays (Afrique du Sud, Burundi, République démocratique du Congo, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Somalie, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe), des représentants de la société civile et des organisations régionales et internationales.

Aux **Amériques**, le HCR s'est employé à mettre en évidence la question de la protection dans le contexte des catastrophes naturelles dans le programme d'action du système des Nations Unies. Sous l'égide de l'Équipe régionale du GNUM pour l'Amérique latine et la Caraïbe, le Haut Commissariat a coordonné les activités du Groupe de travail régional sur la protection en vue de promouvoir une réponse plus prévisible, plus complète et plus efficace face aux défis de protection dans les situations d'urgence.

La coopération du HCR et de l'OIM sur les problèmes de mouvements migratoires mixtes et de traite des personnes s'est renforcée après la Conférence sur la protection des réfugiés et les migrations internationales organisée au Costa Rica en 2009. À la suite du plaidoyer du HCR, l'Organisation des États américains (OEA) a adopté en 2010 trois résolutions sur la protection des réfugiés, des déplacés internes, et, pour la première fois, des apatrides.

Le Haut Commissariat a coparrainé le deuxième Forum ibéro-américain sur les migrations et le développement, qui a mis en évidence l'impact de la crise financière mondiale sur les migrants et les réfugiés. En ce qui concerne la Caraïbe, l'ouverture d'un bureau du HCR en République dominicaine, en vue d'appuyer le module de protection en Haïti, a créé une opportunité pour lancer une nouvelle stratégie dans la région. Parallèlement, le Haut Commissariat a consolidé son réseau d'attachés de

liaison honoraires, composé de 17 partenaires intervenant à titre bénévole dans les pays de la Caraïbe.

En **Asie et dans le Pacifique**, le HCR s'est félicité de la création de la Commission de l'ASEAN pour la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants. Ce nouveau mécanisme renforcera la protection internationale des femmes et des enfants, encourageant en outre la prévention et la réduction des cas d'apatridie, ainsi que la protection des personnes qui risquent de devenir apatrides.

L'Organisation a continué de prendre part au Processus de Bali, destiné à lutter contre le trafic de migrants et la traite des personnes, et accueilli un atelier sur « La coopération régionale relative aux réfugiés et aux mouvements irréguliers » avec le Gouvernement des Philippines. L'atelier a réuni différents intervenants, qui ont recensé les sujets de préoccupation communs et ont largement convenu, aux termes de leurs travaux, de mener une coopération régionale sur les mouvements irréguliers.

Dans le Pacifique, le Haut Commissariat a approfondi sa coopération avec la Conférence des Directeurs des services d'immigration du Pacifique en assurant des programmes de formation et de sensibilisation à l'intention des membres de la police des frontières et en s'attachant à promouvoir des lois-types relatives aux réfugiés. Il a développé ses relations avec le Programme régional océanien de l'environnement, qui étudie des stratégies régionales visant à gérer et à suivre l'impact des changements climatiques.

En Asie centrale, le HCR s'est associé au Gouvernement du Kazakhstan, qui assure actuellement la présidence de l'Organisation de la Conférence islamique, pour organiser une conférence ministérielle sur la situation des réfugiés et des autres personnes déplacées de force.

En **Europe**, grâce aux relations qu'il entretient avec les institutions de l'Union européenne (UE) et le Conseil de l'Europe, le Haut Commissariat a eu, comme au cours des années précédentes, la possibilité de promouvoir des objectifs humanitaires. En 2010, la Commission européenne

est demeurée, par le volume de ses contributions, le troisième bailleur de fonds du HCR.

Le HCR est intervenu à titre consultatif dans les efforts que l'Union déploie pour élaborer un régime d'asile européen commun, en siégeant au Conseil d'administration du Bureau européen en matière d'asile. Il a également poursuivi sa coopération avec l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières des États membres de l'Union européenne (Frontex), ainsi qu'avec l'Agence des droits fondamentaux de l'UE.

La coopération avec la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour européenne de justice a été renforcée. Ces deux organes ont de plus en plus fréquemment abordé des problèmes en rapport avec le droit des réfugiés.

Le HCR et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE ont conclu un accord visant à coordonner le suivi et le signalement des crimes haineux, et à contrer le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Au **Moyen-Orient et en Afrique du Nord**, le Haut Commissariat a continué à forger des partenariats avec des gouvernements, des organisations régionales et des institutions de la société civile.

Les efforts de la Ligue des États arabes pour rédiger une Convention destinée à régler le statut des réfugiés dans les pays arabes ont été suivis avec attention. Le partenariat stratégique noué avec l'Organisation de la Conférence islamique s'est poursuivi dans le cadre d'un mémorandum d'accord axé sur la mobilisation conjointe de ressources pour les situations d'urgence, la mise en œuvre de projets, l'évaluation des besoins et la coordination opérationnelle, la formation et le renforcement des capacités, la visibilité et l'information.

Le HCR a en outre ouvert un centre de relations extérieures à Abou Dhabi pour être mieux en mesure de forger des partenariats stratégiques avec les gouvernements et les donateurs privés de la région

du Golfe. Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) est un partenaire important dans cet exercice.

#### ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les ONG, qui représentaient le groupe de partenaires le plus important du HCR en 2010, ont joué un rôle essentiel dans la prise en charge de toute une série de besoins des personnes relevant de sa compétence. Cinq cent quarante quatre millions de dollars, ou 28 pour cent des dépenses totales du Haut Commissariat, ont transité par 687 ONG (153 ONG internationales et 534 ONG nationales).

Les consultations annuelles avec les ONG, organisées en juin 2010, ont été suivies par 350 personnes, représentant quelque 180 ONG (dont 80 ONG nationales) originaires de 80 pays.

Le HCR s'est employé à consolider les ONG nationales en proposant des activités de renforcement des capacités. Par leur présence sur le terrain, leur proximité avec les bénéficiaires et leur connaissance approfondie du contexte social et culturel, ces partenaires jouent un rôle clé dans les situations d'urgence.

Divers projets de déploiement ont permis à l'Organisation de renforcer sa capacité d'intervention en cas d'urgence. *Save the Children* et le HCR ont reconduit leur accord de réserve, qui a appuyé des opérations en République du Congo, en Éthiopie, en Ouganda et au Soudan. La détermination de l'intérêt supérieur des enfants vulnérables a été renforcée au travers d'un projet conjointement mené avec l'IRC, portant sur des ateliers, des déploiements d'experts et l'élaboration de méthodologies.

Des spécialistes des abris ont été déployés au titre d'accords de réserve conclus avec le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés et la Direction suisse du développement et de la coopération. Les étroites relations de partenariats que le HCR entretient avec *RedR Australia*, *Irish Aid*, *GOAL*, *Canadem* et le programme des VNU ont également permis de déployer un personnel technique pour des missions d'appui relatives aux abris et à l'aménagement des sites. Au Siège, le HCR a perfectionné ses compétences techniques dans ces deux domaines

avec le concours d'un personnel détaché par le *Shelter Centre*.

Dans le domaine de la coordination des camps et de la gestion des camps, le Conseil danois pour les réfugiés et le *Shelter Centre* ont détaché des collaborateurs auprès du module global, le Conseil norvégien pour les réfugiés continuant pour sa part à gérer un fichier de personnel à disposition composé de quelque 45 formateurs.

#### ASSOCIATIONS NATIONALES, PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES ET FONDATIONS

En 2010, les associations nationales qui soutiennent le HCR en Allemagne, en Australie, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique et au Japon ont contribué de manière importante à l'action de l'Organisation, à la fois en offrant des fonds et en impliquant la société civile dans la problématique des réfugiés. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au chapitre *Financement des programmes du HCR*.

Au cours de l'année, plus de 60 entreprises ont coopéré avec le HCR pour sensibiliser l'opinion et venir en aide aux déplacés moyennant des collectes de fonds auprès de leurs salariés, des campagnes de marketing défendant la cause des déplacés, diverses manifestations, des dons en nature et des allocations financières. Quelque 17,5 millions de dollars E.-U. ont ainsi été recueillis.

Les dons d'articles d'hygiène au profit de femmes et de jeunes filles réfugiées dans des pays situés dans l'ensemble de l'Afrique et du Moyen-Orient, assurés par Procter & Gamble (P&G) depuis 2008, ont revêtu une importance particulière. Ces dons ont permis au HCR de progresser sensiblement dans la réalisation d'un des cinq engagements du Haut Commissaire vis-à-vis des femmes réfugiées, à savoir la distribution de protections périodiques à toutes les femmes et les jeunes filles en âge de procréer.

À ce jour, P&G a offert 31 millions de protections périodiques, répondant aux besoins de quelque 225 000 femmes et jeunes filles pendant une année entière. Ces dons ont non seulement permis aux réfugiées de participer pleinement aux activités quotidiennes, d'aller à l'école, de profiter de programmes récréatifs et de renforcer leurs moyens d'existence,

mais ils ont aussi établi un modèle pour les opérations à venir. P&G a également soutenu le programme d'urgence au Pakistan en fournissant divers produits d'hygiène.

Parmi les nouveaux venus, citons la Fondation IKEA, qui a rejoint les rangs des partenaires stratégiques du HCR en 2010 en finançant l'achat de livres d'école pour les enfants du camp de Dadaab au Kenya. La Fondation a également offert des couvertures, des matelas et des lits lors de la situation d'urgence au Kirghizistan. Dans le domaine de la conception des abris et des articles non alimentaires, le HCR a travaillé avec des partenaires du secteur privé tels que *Formens Hus* (IKEA) et *Maddel*, ainsi qu'avec un certain nombre d'ONG internationales.

Le Haut Commissariat a reçu d'autres dons en nature de différentes entreprises, allant de LEGO au Danemark à *UNIQLO (Fast Retailing Co., Ltd.)* au Japon. En 2010, un accord a été conclu avec *Novartis* en vue de fournir des réserves de médicaments antipaludiques aux pays dont les stocks seraient épuisés ou qui ne parviendraient pas à faire face à tous les besoins dans des situations de crise aiguës.

Grâce à l'expertise de *Skype* dans le domaine des télécommunications, les collaborateurs en poste dans des lieux d'affectation difficiles ont pu établir, gratuitement ou à moindres frais, des communications audio ou vidéo avec les membres de leur famille en utilisant une version à faible bande passante du célèbre logiciel, spécialement conçue pour le HCR. Ceci a eu un effet positif sur le bien-être du personnel.

La collaboration avec les membres du Conseil des chefs d'entreprise et d'autres partenaires s'est poursuivie. *Manpower* est venu en aide à des réfugiés réinstallés. La campagne de dons organisée au sein du personnel de Microsoft a permis au HCR de bénéficier pour la première fois de l'aide financière des salariés de l'entreprise, ainsi que de leur soutien. Microsoft a également fourni à titre gratuit des licences d'utilisation de ses logiciels pour les centres d'accès aux technologies communautaires du HCR. *PricewaterhouseCoopers* a offert une contribution supplémentaire au projet éducatif destiné aux enfants du Darfour



Les enfants réfugiés du camp de Gihembe (Rwanda), ont bénéficié de la campagne "MES", née d'une association entre le FC Barcelone, Nike et le HCR, qui récolte des fonds pour des projets éducatifs destinés aux jeunes réfugiés et aux personnes vulnérables.

réfugiés au Tchad oriental. Dans le cadre de la campagne [ninemillion.org](http://ninemillion.org), Nike, le Comité international olympique et le FC Barcelona ont appuyé des programmes éducatifs et sportifs qui ont bénéficié à des milliers d'enfants et d'adolescents réfugiés.

De nouvelles relations ont été établies avec Hewlett-Packard, qui a fait un don pour les centres d'accès aux technologies communautaires, et avec l'entreprise United Parcel Service (UPS), qui a accepté de prendre en charge les frais de transport de l'exposition itinérante du photographe Zalmai; cette exposition, organisée à des fins de sensibilisation et parrainée par le Haut Commissariat, doit se rendre dans le monde entier. La compagnie d'électricité portugaise EDP a prêté main-forte au HCR pour mettre en place des solutions fondées sur les énergies renouvelables au camp de Kakuma (Kenya). Au lendemain du tremblement de terre qui a ravagé Haïti, l'Organisation a pu remettre en état trois écoles grâce à une campagne de collecte de fonds organisée auprès du personnel de l'entreprise italienne

Pirelli, où chaque don de salarié était assorti d'une somme versée par la direction.

Le HCR a continué à consolider ses relations avec la Fondation Bill & Melinda Gates. Parmi les contributions importantes obtenues dans la région du Golfe, citons une somme de 3,9 millions de dollars E.-U. récoltée lors d'une campagne associant le secteur public et le secteur privé, avec la participation de la Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis, ainsi qu'un don de 300 000 dollars émanant du *Sheikha Fatima Fund for Refugee Women*, basé aux Émirats arabes unis. Diverses fondations, telles que *Humanity United*, la Fondation Divac, l'Association bouddhiste de Hong Kong, Prosolidar, le *Band Aid Charitable Trust*, la Fondation Lebara et le *Diana Princess of Wales Memorial Fund*, ont également versé des contributions substantielles.

L'Organisation a en outre fait équipe avec la Fondation pour les Nations Unies, en particulier dans le cadre d'efforts visant à combattre le paludisme. Elle s'est jointe à l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations

Unies pour les adolescentes et prévoit de solliciter des subventions auprès de la campagne *Girl Up* et du *Girl Fund*, mis en place par la Fondation pour les Nations Unies.

Pour la neuvième année consécutive, le HCR a bénéficié du soutien généreux de la Loterie du code postal, aux Pays-Bas et en Suède. Les fonds accordés par ces loteries ont augmenté de près de 50 pour cent, atteignant quelque 3 millions de dollars E.-U. à la fin de l'année 2010. L'augmentation de la contribution de la loterie néerlandaise, égale à 700 000 dollars, a illustré son soutien indéfectible à l'action du HCR.

Dans le même temps, la loterie suédoise a quasiment doublé son aide, faisant un don de 930 000 dollars E.-U. par l'intermédiaire de la Fondation suédoise qui collecte des fonds au profit de l'Organisation. Répondant promptement aux besoins massifs et pressants qui se faisaient sentir en Haïti et au Pakistan, la loterie suédoise a en outre versé 680 000 dollars pour les opérations d'urgence du Haut Commissariat dans ces régions.

Les Loteries du code postal ont par ailleurs continué à attirer l'attention sur le sort des personnes déplacées de force à travers le monde. Des messages de soutien aux personnes relevant de la compétence du HCR, diffusés à la télévision, dans des lettres d'information ou sur d'autres supports, ont touché des millions de gens en Suède et aux Pays-Bas.

### AMBASSADEURS DE BONNE VOLONTÉ

Les ambassadeurs de bonne volonté ont continué à sensibiliser l'opinion publique au sort des personnes qui relèvent de la compétence du HCR.

Ils ont contribué à l'édition 2010 de la journée mondiale du réfugié en rendant visite à des réfugiés, en participant à des interviews dans les médias, en assistant à des manifestations publiques et en

s'engageant dans diverses autres activités pour toucher des publics dans le monde entier.

Les ambassadeurs de bonne volonté ont également mené une importante action de promotion sur le terrain. Angelina Jolie a entrepris cinq missions sur le terrain, notamment en Haïti et au Pakistan. Son message public appelant à soutenir plus énergiquement les efforts de secours auprès des victimes des inondations au Pakistan a touché des millions de gens. L'actrice a également rencontré des réfugiés colombiens en Équateur à l'occasion de la journée mondiale du réfugié et s'est rendue en Bosnie-Herzégovine, où elle a appelé à prendre des mesures pour mettre fin aux souffrances incessantes des déplacés, victimes d'une guerre civile révolue depuis longtemps.

L'ambassadrice qui sert la cause des réfugiés depuis le plus grand nombre d'années, Barbara Hendricks, s'est rendue en Éthiopie, où elle a rencontré des réfugiés somaliens, érythréens et soudanais et aidé à attirer l'attention sur les besoins persistants de ces populations. La cantatrice a également continué de jouer un rôle actif en qualité de présidente de la Fondation qui recueille des fonds pour le HCR en Suède. L'acteur Osvaldo Laport est allé à la rencontre de réfugiés colombiens à travers l'Équateur, dans des zones rurales comme en milieu urbain, afin d'appuyer l'action du HCR dans le pays.

L'ambassadeur de bonne volonté Jesús Vásquez a appuyé les activités de collecte de fonds en Espagne, notamment dans le cadre d'une vente aux enchères à Madrid, lors de laquelle des artistes éminents ont contribué à la levée des fonds en faveur des réfugiés.

En 2010, le Haut Commissariat s'est efforcé de consolider son Programme pour les ambassadeurs de bonne volonté en élaborant des principes directeurs relatifs à la désignation et à la gestion des ambassadeurs. Le programme est de ce fait en accord plus étroit avec les directives du Secrétaire général relatives à la désignation des ambassadeurs de bonne volonté et des messagers de la paix. ■

## ● Tibo, un ancien réfugié sierra-léonais, collecte aujourd'hui des fonds pour le HCR



*Tibo Rogers est né en Sierra Leone mais il a été obligé de fuir son pays à cause de la guerre civile. À l'issue de longues années de déplacement, il a été réinstallé en Australie où il collecte avec succès des fonds pour l'association Australia for UNHCR. Il raconte son histoire :*

« **Je suis né en Sierra Leone.** En 1991, lorsque la guerre civile a éclaté, j'avais 12 ans. J'ai été déplacé à plusieurs reprises dans mon pays et, en octobre 1997, je me suis réfugié au Ghana.

C'était très dur ; il fallait avoir un moral d'acier et faire preuve d'optimisme. D'une part, j'étais heureux d'être en vie – ce qui tenait déjà du miracle – et de l'autre je continuais à me faire du souci pour les membres de ma famille, qui étaient toujours pris dans la tourmente de la guerre.

Une semaine après mon arrivée au camp, j'ai rencontré des membres du HCR et je leur ai dit que j'étais fermement décidé à aller à l'école. J'ai eu de la chance : j'ai obtenu une bourse et j'ai fréquenté un pensionnat pendant trois ans à Tema. Le HCR m'a donné de l'espoir en me permettant de faire des études et en me nourrissant pendant sept ans et demi, puis a facilité ma réinstallation en Australie en 2005.

À mon arrivée en Australie, j'ai rapidement suivi un cours de perfectionnement en anglais, puis je me suis inscrit à l'université. Un jour, j'ai appelé *Australia for UNHCR*. J'ai expliqué à mon interlocuteur que j'avais vraiment envie de faire partie de cette association et de contribuer à l'action du HCR, parce que je sais que les fonds recueillis en Australie aident considérablement les réfugiés. Je collecte des fonds dans la rue depuis novembre 2009.

Je suis un fervent défenseur de la cause des réfugiés. J'ai gardé ma dernière carte de réfugié et lorsque les gens ne croient pas que leur argent ira vraiment aux réfugiés, je leur dis de me regarder, que je suis la preuve vivante de l'action du HCR. Sans le HCR, je ne serais pas là, en train de leur parler. Je dis toujours aux donateurs potentiels de donner de l'espoir aux gens qui n'ont pas d'espoir.

D'habitude, ils réagissent de manière positive, changent d'avis et décident de faire un don. Bien sûr, ils tiennent parfois des propos agressifs. Je crois que le fait d'avoir fait des études et mon attitude face à la vie en général m'aident beaucoup. Je veille à garder mon calme, à faire preuve de tact. Je laisse les gens dire ce qu'ils pensent lorsque j'essaie de leur parler de la réalité que vivent les réfugiés et de ma propre expérience. »